CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74210** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Raison sociale : EURL LATOUR

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/09/2025

Sigle : ACTIS

Capital : 20 000

ZONE ARTISANALE DE LA BIOCHERE
53810 CHANGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 453 197 048

Siret : 453 197 048 00029

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 5035417-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 153037370 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 153037370 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 43 26 21 42 **Fax :** 02 43 26 21 42

Portable : 06 82 82 11 39

Responsabilité légale :
LATOUR LAURENT GÉRANT

Site Internet : https://actis.site-solocal.com/

E-mail : actis893@orange.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 885 186 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	7	08/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	9	01/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E74210** **VALABLE JUSQU'AU** **07/12/2026**

ÉDITÉ LE **13/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/09/2025
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 453 197 048

Siret : **453 197 048 00029**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 5035417-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 153037370 M 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 153037370 M 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **EURL LATOUR**
Sigle : ACTIS
ZONE ARTISANALE DE LA BIOCHERE
53810 CHANGE

Téléphone : 02 43 26 21 42 **Fax :** 02 43 26 21 42
Portable : 06 82 82 11 39

Site Internet : https://actis.site-solocal.com/
E-mail : actis893@orange.fr

Responsabilité légale :
LATOUR LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/12/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	01/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/04/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/10/2026 09:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.